



## Commune de BRIGNANCOURT

### Compte rendu du conseil municipal du 11 avril 2019

#### Séance ordinaire

**Présidence** Monsieur Sylvain Carlucci, Maire.

**Conseillers présents:**

Mmes Carolyn Béchet, Odile Jude, Sandrine Lemaître.

Mrs Michel Crespin, Alain Lachaise, Jean-Claude Rolland, Bernard Zeiger.

**Conseillers absents excusés :** Mme Patricia Croizé (pouvoir donné à M. le Maire), M. Laurent Butteau (pouvoir donné à Mme Jude).

**Secrétaire de séance :** Mme Odile Jude.

#### Ordre du jour

1. Approbation des Comptes Rendus des derniers conseils municipaux
2. Approbation des comptes de gestion des différents budgets de la commune  
Approbation des comptes administratifs des différents budgets de la commune  
Affectation des résultats des différents budgets
3. Vote des Taxes Locales.
4. Vote des Budgets Primitifs 2019
5. Vote des subventions aux associations
6. Questions diverses.

Début de la séance à 20h30.

#### 1. Approbation des Comptes Rendus des derniers conseils municipaux

Pas de remarque sur les précédents comptes rendus des 8/11/2018 et 13/12/2018 transmis.

**Vote :** les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité

#### 2. Comptes de gestion des différents budgets de la commune Comptes administratifs des différents budgets de la commune Affectation des résultats des différents budgets

M. le Maire expose les différents budgets et souligne qu'il n'y a pas eu d'investissement important par prudence, dans l'attente de la réalisation du lotissement.

**Vote :** Approbation à l'unanimité des différents comptes 2018 de la commune.

#### 3. Vote des Taxes Locales

M. le Maire rappelle que la Communauté de Communes reprend à sa charge de plus en plus de compétences comme la voirie des routes intercommunales, la gestion des crèches, .... De ce fait la commune a moins de dépenses et il est normal qu'en parallèle les taxes communales soient allégées. Notons cependant que les valeurs locatives, les taxes de traitement des ordures ménagères, les taxes de la CCVC augmentent.

M. le Maire propose de baisser de 5% le montant de nos taxes locales.

	Taux de référence 2018	Taux de référence 2019	Produit fiscal prévisionnel 2019
Taxe d'habitation	13,18	12,52	65 453 €
Taxe Foncière (bâti)	10,85	10,31	29 157 €
Taxe Foncière (non bâti)	128,81	122,37	14 195 €
			Total :99 805 €

Le produit fiscal des taxes 2018 était de 105 055 €. Le produit fiscal prévisionnel 2019 après baisse du taux d'imposition sera de **99 805 €**.

**Vote :** proposition approuvée à l'unanimité.

#### 4. Budget Primitif 2019

M. le Maire présente les différents budgets.

Les ventes des terrains du « Clos Saint Hubert » étant bien engagées, nous pouvons enfin envisager des investissements pour la réalisation de projets tels que la rénovation du toit de l'église, la poursuite du projet de construction d'un nouveau bâtiment scolaire, le réaménagement du terrain de sport, la reprise de la rue de la Jeunesse à l'issue des constructions, .... La plupart de ces projets sont prévus dans le budget primitif 2019 dans la rubrique investissement.

M. le Maire nous rappelle les difficultés rencontrées par les futurs acheteurs du Clos Saint Hubert pour l'obtention d'un permis de construire auprès de M. Bellon, Architecte des Bâtiments de France. La commercialisation est en cours : 6 terrains ont été vendus rue de la Jeunesse, rue Saint Hubert un permis est déposé.

**Vote** : les différents budgets primitifs sont adoptés à l'unanimité.

#### 5. Questions diverses.

- Reprise de la passerelle dans les logements de la ferme :

Les travaux vont commencer. Pour le remplacement des marches, M. Crespin propose d'investir dans des bois plus solides que les précédents, M. le Maire est prêt étudier les propositions qui seront faites.

Mme Lemaître signale que les passerelles sont très bruyantes, est-il possible de réduire cette nuisance ? Malheureusement il n'y a à priori pas de solution avec ce type d'aménagement.

- Terrain de sport :

Un réaménagement est en cours de réflexion et le conseil a donné son accord pour l'achat de jeux pour enfants.

- Eglise :

Les subventions relatives aux nouveaux devis ont été accordées. Une réunion avec l'architecte, M. Pierre Weler est à venir. Les travaux pourront ensuite commencer.

- Circulation dans la rue de la Jeunesse :

Mme Lemaître fait remarquer que l'accès en voiture de la rue de la Jeunesse en venant du Clos des Groues est difficile avec un risque d'éclater un pneu sur la bordure de trottoir.

M. le Maire propose dans l'immédiat d'enlever les pavés en bordure de trottoir et, lorsque les travaux seront terminés, de réaménager la chaussée.

La séance est levée à 22h.